

Sujet : [INTERNET] Retour suite à l'enquête concernant le projet éolien

De : gladys rontet <gladys.rontet@live.fr>

Date : 13/10/2023 15:45

Pour : "pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr" <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint mon courrier afin de m'opposer au projet éolien suite à l'enquête en cours.

Bien cordialement

Gladys Rontet

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)

— Pièces jointes : —

Scan_13102023154037.pdf

30 octets

Nom, Prénom : Ronket Gladys

Code postal : 16140 Ville : Marcillac Lanville

Adresse mail : gladys.ronket@live.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

..Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

le 12/10/2023
à Marcillac Lanville

Sujet : [INTERNET] opposition projet éolien Marcillac-Lanvile

De : darkfloyd60 darkfloyd60 <darkfloyd60@orange.fr>

Date : 13/10/2023 18:03

Pour : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

veuillez trouvez ci-joint documents concernant mon opposition au projet éolien Marcillac-Lanville

Cordialement

Mr Moriconi Laurent

— Pièces jointes : —

IMG_20231013_0002.pdf

30 octets

IMG_20231013_0003.pdf

30 octets

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 03/10/2023

Signature:

Sujet : [INTERNET] contribution à l'enquête publique

De : collectifmarcillac <collectifmarcillac1@orange.fr>

Date : 13/10/2023 19:21

Pour : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur Lamant commissaire enquêteur

Veillez trouver ci-joint le complément de la contribution du collectif de Marcillac-Lanville

Cordialement

— Pièces jointes : —

collectif marcillac photomontage.pdf

30 octets

**Le collectif Marcillac Aigre Mons
pour la sauvegarde de l'environnement
et du patrimoine de Marcillac-Lanville**
Collectifmarcillac1@orange.fr

à Monsieur Lamant, commissaire enquêteur

Objet : Pétition contre le projet éolien de Marcillac-Lanville (suite)

Monsieur le commissaire

Nous portons à votre connaissance le document faisant suite à notre lettre du 6 octobre 2023 ,
Celui-ci n'avait pas été intégré à notre contribution.

La société Abowind ayant oublié d'illustrer la covisibilité de son projet avec le site de l'église romane du XII^{ème} siècle, des bâtiments prieuraux du XVI^{ème} siècle et du logis conventuel de Lanville, nous avons réalisé nous-même ce photomontage avec le plus de précision possible. Il prend en compte l'emplacement des machines, leur hauteur et toutes les données cartographiques le plus fidèlement possible.

Il montre clairement le rapport de proportion déplorable des cinq éoliennes de plus de 200m surplombant ce site classé en 1942.... à droite sur la photo.

Si ce projet devait voir le jour, sa présence serait certainement beaucoup plus choquante que sur cette photo et jetterait le discrédit sur ses auteurs et les personnes qui auraient permis sa réalisation. A moins qu'il ne serve d'exemple de ce qu'il ne faut pas faire en matière d'éolien.



Nous pensons que ce choix est inacceptable et nous demandons son rejet.

Veillez agréer, Monsieur le commissaire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Marcillac-Lanville le 13 octobre 2023

le Collectif de Marcillac